

**UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)**

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP  Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours :  Nombre de crédits :

Niveau du cycle :  et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme**

L'unité d'enseignement Information, communication et relations vise le développement des compétences suivantes du Bachelier en Sciences administratives et gestion publique :

- Insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
- Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe
- Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Cette UE vise principalement le développement des trois compétences susmentionnées du référentiel de Bachelier en Sciences administratives et gestion publique.

Les principaux contenus abordés sont les suivants :

1. Activité d'enseignement « Relations de service » :

-Entreprise/organisation, culture d'entreprise/culture organisationnelle, relation de service et "culture client"  
-Culture ouverte et culture fermée  
- Le "client/usager" et ses attentes  
- Attitudes, communication et influence sociale  
2. Activité d'apprentissage « Français 4 » :  
- Culture générale et culture professionnelle  
Lien historique entre l'apparition de l'écriture, de l'administration et du droit  
- Courants de pensée des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>, XXI<sup>e</sup> siècles  
- Ecrits typiques de l'administration  
- Travail des compétences discursives orales et écrites dans les intentions d'expliquer, de rapporter, d'informer et d'argumenter  
- Entraînement au questionnement et à la réflexion

#### Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Cette UE est composée de 2 activités d'apprentissage :

1. Relations de service

2. Français 4

Diverses méthodes et principes d'organisation du travail sont proposés dans le cadre de ces activités : séquences magistrales et interactives basées sur la lecture d'articles et de textes, l'analyse de situations et la recherche documentaire.

Enseignement axé sur la coopération, la réflexion et la communication/production/expression langagière où la correction linguistique, le niveau de langue neutre et le registre semi-formel (pour le moins) sont exigés, que les activités soient orales ou écrites. L'assiduité aux séances est donc vivement conseillée.

#### Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Chaque activité d'apprentissage est évaluée séparément. Il s'agit donc d'une évaluation juxtaposée.

1. Activité d'apprentissage « Relations de service » - 2 ECTS :

Evaluation orale.

2. Activité d'apprentissage « Français 4 » - 3 ECTS :

L'évaluation est écrite. Elle porte sur les savoirs pratiques exercés en séances : analyse, diverses formes d'expression/production/communication écrite dans les intentions d'informer, d'expliquer, de rapporter et d'argumenter. Il y a d'office une épreuve écrite en session. En cas d'épreuve dispensatoire, les étudiants en seront informés dès le début du cours. En outre, une évaluation formative, pour la partie discursive orale et le travail continu pendant le quadrimestre, peut donner lieu à un bonus (pas de malus). Si une telle évaluation est mise en œuvre, les étudiants en seront informés dès le début du cours.

#### Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

1. Activité d'apprentissage « Relations de service »

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'amener les étudiants à être capable de :

- Identifier, décrire et expliquer les principales caractéristiques de la relation de service et leurs liens avec les principales dimensions de la culture d'entreprise en vue de pouvoir s'adapter aux entreprises et organisations dans lesquelles ils seront amenés à travailler ;

- Identifier, décrire et expliquer les relations entre attitudes, communication et influence sociale

2. L'étudiant ayant suivi avec assiduité et succès les séances de l'activité d'apprentissage « Français 4 » sera capable :

- de travailler tant en autonomie qu'en équipe

- d'identifier et utiliser les formes et moyens adaptés à une communication interne ou externe, orale ou écrite

- de formuler une opinion, émettre un avis et soutenir une argumentation

- de développer une attitude relationnelle responsable et un esprit critique

- d'identifier ses besoins de développement linguistique et discursif en français, et de développement culturel

- d'analyser et interpréter des données de nature historique, juridique, sociale, économique et éthique et de les intégrer dans une réflexion pré-professionnelle

#### Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoires et ceux suggérés):

1. Activité d'apprentissage « Relations de services » :

Une liste de supports obligatoires sera présentée lors de la première séance de cours.

Il s'agit d'extraits de :

ABRIC, J.-C., Psychologie de la communication - Théories et méthodes, Armand Colin, 3<sup>e</sup> édition, 2008, 186 p.

CAPUL, J.-Y., GARNIER, Olivier, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Hatier, 2008, 576 p.

STERN, P. et SCHOETTL, J.-M., La boîte à outils du management, Dunod, 2009, 188 p.

THEVENET, M., La culture d'entreprise, PUF, 2010, 128 p.

Sites internet : [www.anact.fr](http://www.anact.fr), [www.tarp.com](http://www.tarp.com)

2. Activité d'apprentissage « Français 4 » :

Outre les supports de cours obligatoires, fournis lors des séances par l'enseignant, l'étudiant est responsable de sa prise de notes. Et en dehors des séances, il est responsable des recherches ponctuelles régulièrement demandées et du travail autonome de ses points faibles ayant été identifiés en français.

La bibliographie et la webographie de base conseillée pour l'entretien ou l'augmentation de l'autonomie linguistique sera remise lors de la première séance de cours.

Il en sera de même pour la bibliographie conseillée concernant les contenus.